

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2019

Délibération : **N° 2019-09-131**
OBJET : **ECHANGE FONCIER M. ROBIN Mme LODE - RUE DE LA LOEUF**
Nomenclature : **3.5.2**

En exercice : 29 membres

Présents : 20

Pouvoirs : 9

Absents : 0

Votants : 29

Délibération comportant :

Annexe : 2019 09 131 -
ANNEXE Echange foncier -
rue de la Loeuf.pdf

Le trente septembre deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix neuf septembre deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Catherine HENRY, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Aurora ROOKE, Elisabeth VENTROUX, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Gil RANNOU, Mickaël MENDES donne pouvoir à Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER, Elisa DRION donne pouvoir à Florence CABRESIN, Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCE, Isabelle GROLLEAU donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Catherine CADOU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Valérie ROBERT donne pouvoir à Magali LEMASSON

Rapporteur : Monsieur Alain ROYER

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L2121-29 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L2111-1 à L2111-3 et L2111-14 ;

Vu l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'État en date du 5 juin 2018 ;

Vu la délibération 2016-06-07 du conseil municipal du 6 juin 2016 concernant la passation d'actes authentiques en la forme administrative ;

Vu la délibération 2019-04-60 du conseil municipal du 1^{er} avril 2019 concernant le déclassement du domaine public de la rue de la Loeuf ;

Considérant les présentations faites en commission Aménagement en date du 20 mars et du 18 septembre 2019,

Il est exposé ce qui suit :

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de Nantes (RD 537), une négociation foncière a eu lieu avec M. ROBIN et Mme LODE, propriétaires du 1-3 rue de la Loeuf, afin de réaliser un ouvrage de soutènement communal et de redresser la sortie de la rue de la Loeuf sur la rue de Nantes.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20190930-2019-09-131-DE
Date de télétransmission : 04/10/2019
Date de réception préfecture : 04/10/2019

L'annexe de l'habitation située sur la parcelle AH n°160 qui soutenait jusqu'alors la voie a fait l'objet d'une démolition afin de permettre la réalisation de l'ouvrage de soutènement.

Il est proposé de réaliser un échange foncier avec M. ROBIN et Mme LODE, propriétaires des parcelles AH 161 à 164.

D'une part, M. ROBIN et Mme LODE ont pris en charge l'enlèvement de la toiture amiantée de l'annexe et cèdent à la commune la parcelle AH 160a d'une contenance de 23 m².

D'autre part, la commune de Treillières cède à M. ROBIN et Mme LODE la parcelle AH n°160c d'une contenance de 159 m², située entre l'habitation et l'ouvrage de soutènement.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'AUTORISER l'échange foncier sans soulte de la parcelle AH 160c en contrepartie de la parcelle AH 160a ;

- D'AUTORISER Mme CADOU à signer l'acte authentique en la forme administrative ;

- D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires en vue de la réalisation de cette opération.

Délibération adoptée par 23 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 6.

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENEC, Hélène JALIN

Pour extrait conforme.

Treillières, le 30 septembre 2019
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20190930-2019-09-131-DE
Date de télétransmission : 04/10/2019
Date de réception préfecture : 04/10/2019